

BIENVENUE AU LYCÉE HONORÉ D'URFÉ

Portes Ouvertes

Programme 2019



Vendredi 29 mars 2019 - 17h00 → 19h30

Samedi 30 mars 2019 - 9h00 → 12h00

SECOND DEGRÉ

Secondes, 1ères et Terminales

Remarque

L'enseignement public distingue 3 phases qui s'imposent à tout élève (et sa famille) qui souhaite poursuivre sa scolarité dans un lycée public dépendant du Ministère de l'Éducation Nationale :

- *L'orientation – phase qui dépend des parents et de l'équipe pédagogique de l'établissement où est inscrit l'élève.*
- *L'affectation – phase liée à l'application « AFFELNET » et liée à la carte scolaire et à la politique d'affectation du Rectorat et de l'Inspection Académique du département.*
- *L'inscription : phase obligatoire, chaque année scolaire et effectuée par les parents dans le Lycée d'affectation.*

Avant toute inscription, il est fortement recommandé de prendre connaissance du Règlement Intérieur de l'établissement, les textes précisant que l'inscription vaut acceptation du règlement en vigueur sans condition (voir sur le site du lycée).

A la rentrée scolaire 2019, le Lycée Honoré d'Urfé accueillera plus de 1880 élèves et étudiants qui vont disposer d'un large choix de formations :

- 11 Options (générales et technologiques) Facultatives en classe de Seconde.
- deux Sections Européennes : LV1 Allemand et LV2 Italien ;
- une Section Internationale en Allemand, « ABIBAC »,
- une Section Sportive « Course d'Orientation »
- des Enseignements Artistiques : Arts Plastiques, Cinéma Audio-Visuel, Musique, Histoire des Arts, Théâtre ;
- le Baccalauréat Général et trois Baccalauréats Technologiques avec de nombreuses spécialités associées
- une Classe Préparatoire à l'Expertise Comptable (préparation au DCG, Diplôme de Comptabilité et de Gestion).
- six Brevets de Technicien Supérieur (BTS)
- la 3^{ème} année de Préparation au Concours de Conseillère en Economie Sociale et Familiale
- une formation pointue, en 3 ans, dans le domaine de l'Imagerie Médicale (DTS IMRT)

Pour plus d'informations consultez notre site : www.honoredurfe.eu

L'INSCRIPTION au LYCÉE HONORÉ D'URFÉ - RENTRÉE 2019

Quelques éléments de réponse

Elèves de 3ème

L'affectation est prononcée selon une procédure informatique particulière uniquement gérée par la DSDEN 42 : « AFFELNET » (se renseigner auprès du collège d'origine). Le lycée Honoré d'Urfé ne traite aucun dossier envoyé directement par les familles (sauf 2 exceptions : Section Sportive « Course d'Orientation » et « ABIBAC ») et il n'existe pas de pré-inscription.

Pour les élèves qui sont actuellement scolarisés en 3^{ème} dans un établissement public ou privé sous contrat : **c'est l'établissement dans lequel est actuellement scolarisé l'élève qui constitue le dossier d'orientation**. La décision d'orientation en seconde générale et technologique sera prise par le/la Principal(e) du Collège d'origine, lors du conseil de classe du troisième trimestre. Cette décision sera portée sur le dossier d'orientation.

- **La classe de Seconde se compose d'un « *Tronc Commun* » et d'éventuels Enseignements Optionnels non-obligatoires à choisir parmi :** 1 OPTION MAXIMUM AU CHOIX
- Un Enseignement Général au plus, à choisir entre :
 - Langues et Culture de L'Antiquité (Latin)
 - Langue Vivante « C » Italien
 - Arts plastiques
 - Cinéma Audio-Visuel
 - Histoire des Arts
 - Musique
 - Théâtre
- Un Enseignement Technologique au plus, à choisir entre :
 - Santé et Social
 - Biotechnologies
 - Sciences et Laboratoire
 - Management et Gestion

Pour les sections européennes : il n'est pas obligatoire d'avoir commencé cet enseignement au collège pour postuler. L'affectation dans ces sections se fera lors de l'Inscription au Lycée Honoré D'Urfé.

Pour les sections « ABIBAC » et « Course d'Orientation » : il est impératif d'adresser un dossier complet à l'attention de M. le Proviseur avant une date qui vous sera communiquée, délai de rigueur : bulletins de 4^{ème} & 3^{ème} (1^{er} & 2^{ème} trimestres) + lettre de motivation. Une commission académique statuera pour l'affectation à Honoré D'Urfé.

L'affectation sera connue fin juin 2019. Le Collège d'origine en informera les familles.

La liste des élèves affectés sera publiée sur le site, à l'onglet « la direction vous informe + inscriptions »

☞ : L'Affectation est liée au Lycée de Secteur (Secteur = Adresse des Familles)

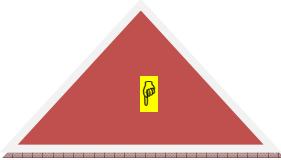
Pour les élèves scolarisés en 2^{nde} au lycée Honoré d'Urfé qui passent en 1^{ère} Technologique

La décision d'orientation définitive en première sera prise lors du conseil de classe du troisième trimestre. La procédure AFFELNET s'impose aux élèves de seconde qui sollicitent une 1^{ère} ST2S, 1^{ère}STL ou 1^{ère}STMG. Une fois l'affectation prononcée, la réinscription est obligatoire. Les modalités et précisions seront communiquées aux élèves en temps utile.

Pour les élèves scolarisés en 2^{nde} dans un autre lycée qui envisagent une 1^{ère} Technologique au Lycée Honoré D'Urfé

La décision d'orientation en première sera prise lors du conseil de classe du troisième trimestre. Cette décision est portée sur le dossier d'orientation de fin de seconde constitué par le lycée d'origine.

L'affectation au lycée Honoré d'Urfé pour les séries technologiques : 1^{ère} ST2S, 1^{ère}STL& 1^{ère}STMG est prononcée par la procédure AFFELNET identique à celle des secondes et les 1^{ères} générales.



Concernant l'Affectation en 1^{ère} Générale, pour les élèves de Seconde demandant les Spécialités :

- Arts (Arts Plastiques OU Histoire des Arts OU Musique)
- Littérature, Langues et Cultures de L'Antiquité (LLCA)

Une information vous sera donnée ultérieurement sur le Site du Lycée

Accueil

<p>Hall d'Entrée</p>	<p><i>Maison des Lycéens MDL Conseil de Vie Lycéenne CVL Elèves du CVL Assistant(e)s d'Education AED</i></p>	<p>Les élèves d'Honoré d'Urfé vous accueillent et vous guident Départs Visites Internat</p>
<p>Salle B247 2^{ème} étage</p>	<p>Personnel de Direction <i>Philippe GRAND, Proviseur Nathalie GRAND & Laurence RELAVE Proviseurs-Adjointes</i></p>	<p>L'Equipe de Direction vous informera sur la Réforme du Lycée, les Affectations et répondra aux questions</p>
<p>Hall d'Entrée (Vendredi) Restaurant Scolaire (Samedi Matin)</p>	<p>Personnel d'Intendance <i>Ariane BERTHOLLET (Agent Comptable Gestionnaire) et Personnels d'Intendance Farid KHENNOUCI (Chef Territorial) et l'équipe des Agents</i></p>	<p>Service annexe d'hébergement : Informations sur les tarifs de demi-pension, l'internat</p>
<p>Hall d'Entrée</p>	<p>Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques <i>M. Eric BABY-ROUINET</i></p>	<p>Renseignements et conseils sur les enseignements technologiques à vocation tertiaire</p>
<p>Hall d'Entrée</p>	<p>Fédérations des Parents d'Elèves : <i>FCPE, PEEP Représentant(e)s des Parents d'Elèves</i></p>	<p>Renseignements sur le fonctionnement des Fédérations de Parents, et les instances (Conseils de Classe, Conseil d'Administration, Conseil de Discipline, etc...)</p>
<p>Internat Parc du Lycée</p>	<p>Equipe CPE + AED</p>	<p>Présentation Conférences et Visites de L'Internat</p>
<p>Restaurant Scolaire (Samedi matin uniquement)</p>	<p>Chef Cuisinier <i>Sébastien SEGUIN et son Equipe</i></p>	<p>Présentation du « Self » Collation « maison » offerte (<u>samedi matin</u>)</p>

LES OPTIONS FACULTATIVES

EN SECONDE : Chaque élève de Seconde peut choisir 1 Option Facultative **au plus**.

☞ Ouverture des Options Facultatives en Seconde en fonction des effectifs

Les élèves de Seconde ABIBAC ne peuvent choisir :

- que l'Option Facultative Théâtre qui se déroule le mercredi après-midi.

EN PREMIERE: Chaque élève peut choisir 1 Option Facultative **au plus, parmi lesquelles une seule Option Artistique**. (Arts Plastiques, Cinéma-Audiovisuel, Histoire des Arts, Musique, Théâtre)

☞ Ouverture des Options Facultatives en Première en fonction des effectifs

ABIBAC : Chaque élève de Première ABIBAC peut choisir **au plus** une Option Facultative non-Artistique : (LV3 Russe **OU** LV3 Italien **OU** Latin).

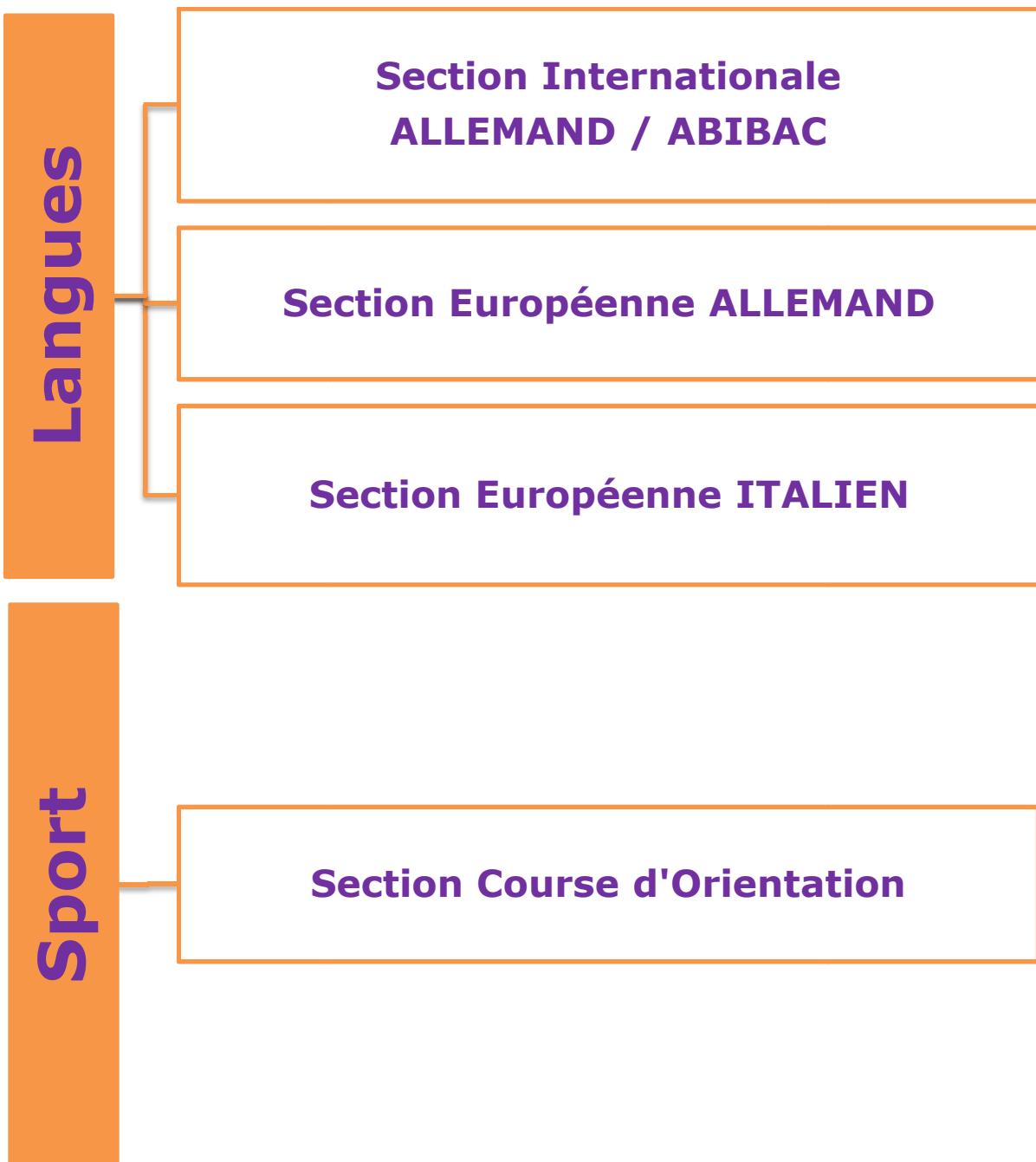
Il/elle peut également prendre l'Option Théâtre qui se déroule le Mercredi après-midi.

SERIES STL, ST2S, STMG : Seule l'Option Facultative Théâtre qui se déroule le Mercredi après-midi, peut être choisie.

SECTION SPORTIVE COURSE D'ORIENTATION : Les élèves de la Section Sportive Course D'Orientation ne peuvent choisir aucune Option Facultative en raison des horaires liés à leur pratique sportive.

NB : ☞L'inscription à une Option Facultative vaut engagement pour une Année Scolaire

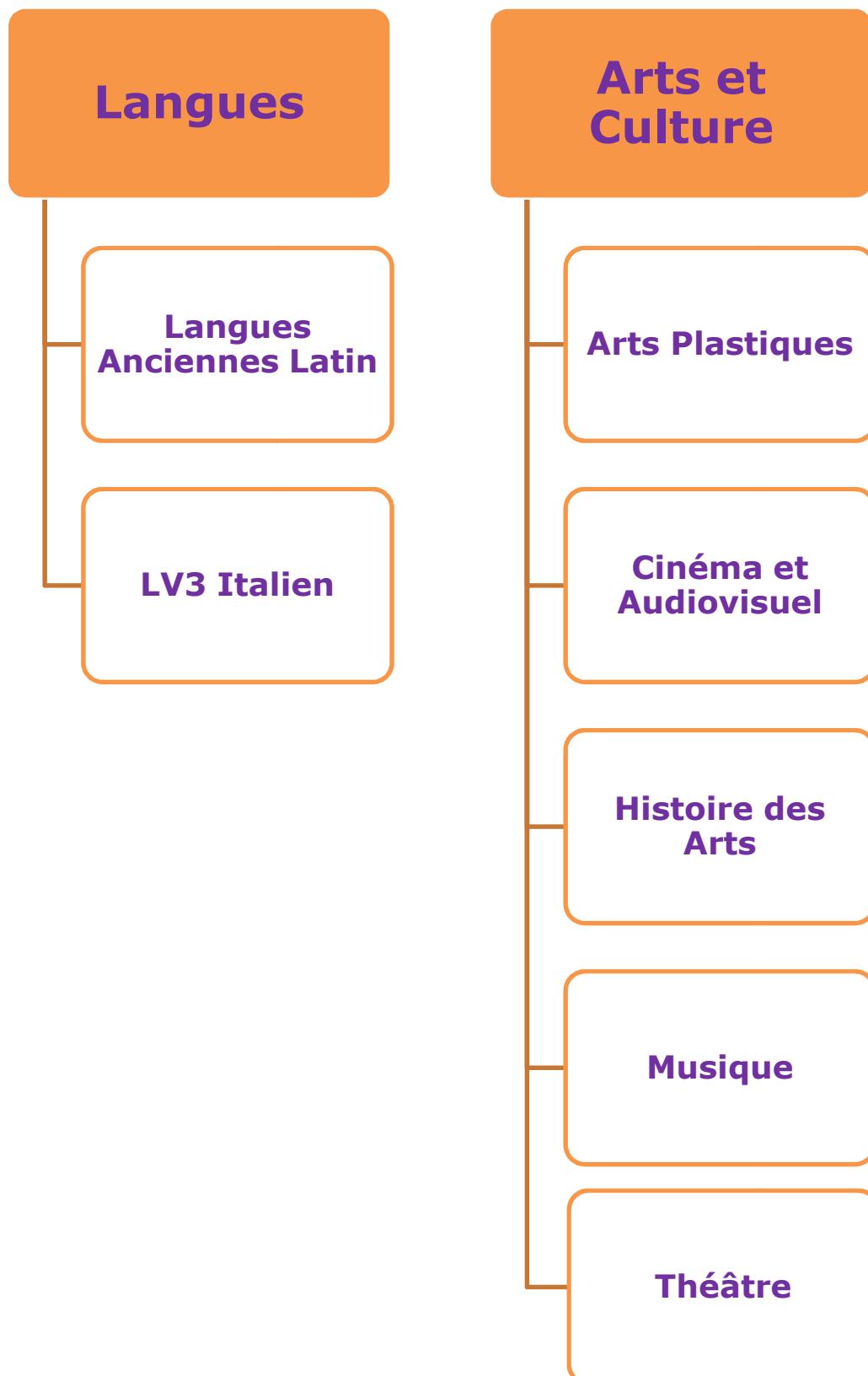
Les Enseignements Spécifiques de la Seconde à la Terminale



Les Options Facultatives

De L'Enseignement Général En Seconde

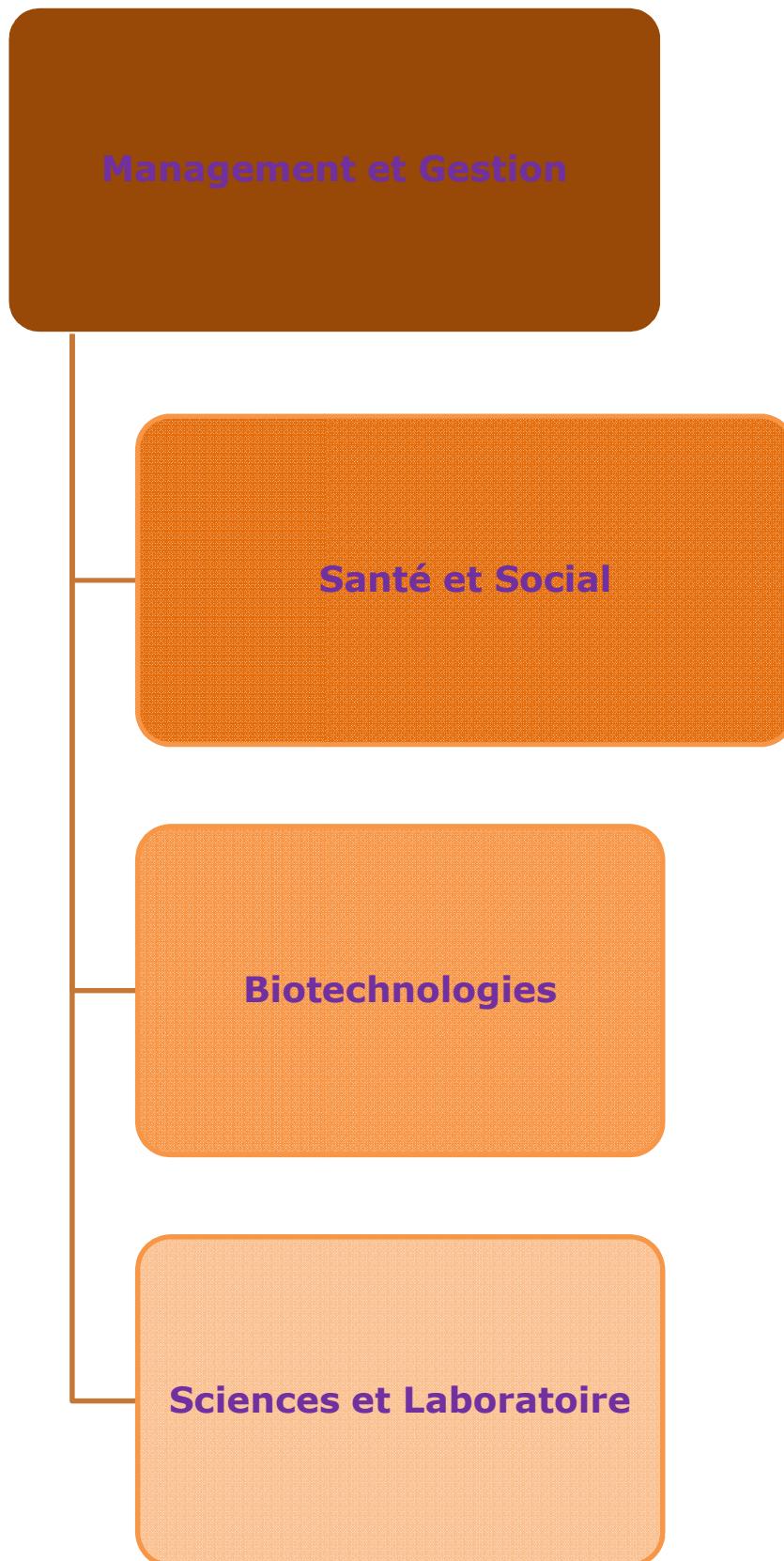
☞ Ouverture des Options Facultatives en Seconde en fonction des effectifs



Les Options Facultatives

De L'Enseignement Technologique En Seconde

☞ Ouverture des Options Facultatives en Seconde en fonction des effectifs



La Classe de Première 2019-2020

Dans la voie Générale et ses Spécialités :

Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques

Humanités, Littérature et Philosophie

Langues, Littérature et Cultures Etrangères :
(3 Langues possibles : Anglais / Espagnol / Italien)

Littérature Langues et Cultures de L'Antiquité

Mathématiques

Physique - Chimie

Sciences de la Vie et de la Terre

Sciences Economiques et Sociales

*Arts > Arts Plastiques **OU** Histoire des Arts **OU** Musique*

La Classe de Première 2019-2020

Dans la voie Technologique et ses Spécialités :

ST2S
Sciences et
Technologies de la
Santé et du Social

Physique-Chimie pour la Santé
Biologie et Physiopathologie Humaines
Sciences et Techniques Sanitaires et Sociales

STL
Sciences et
Technologies
de Laboratoire

Physique-Chimie et Mathématiques
Biochimie-Biologie
Sciences Physiques et Chimiques en laboratoire

STMG
Sciences et
Technologies du
Management et de la
Gestion

Sciences de Gestion et Numérique
Management
Droit et Economie

Les Enseignements Facultatifs Optionnels

En Première

☞ Ouverture des Options Facultatives en Première en fonction des effectifs

Langues

**Langues anciennes
Latin et Grec**

LV3 Italien

LV3 Russe

Arts et Culture

Arts Plastiques

Cinéma et Audiovisuel

Histoire des Arts

Musique

Théâtre

La poursuite en Etudes Supérieures Post-Bac au Lycée Honoré d'Urfé

Pôle Service aux Entreprises

- **BTS Communication**
- **BTS Comptabilité et Gestion**
- **BTS Support à l'Action Manageriale**
- **BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client**
- **BTS Bioanalyses et Contrôles**

Pôle Paramédical et Social

- **DTS IMRT Imagerie Médicale et Radiologie Thérapeutique**
- **BTS Économie Sociale et Familiale**
- **Diplôme de Conseillère en Economie Sociale et Familiale**

Classe Préparatoire

- **Classe Préparatoire à L'Expertise Comptable : DCG**
Diplôme de Comptabilité et de Gestion.

NOTES / INFORMATIONS UTILES LORS DE LA VISITE :

<http://www.honoredurfe.eu/>

The screenshot shows the website's header with a logo for "honoré d'Urfé" and a search bar labeled "Rechercher...". Below the header is a navigation menu with links: Présentation, Formations, Inscriptions, Vie au lycée, Liens, Actualités, Examens, and Téléchargement.

**Portail
16,
Rue de
l'Egalerie**

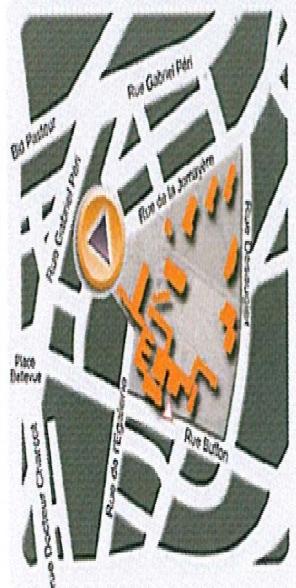
Adresse postale :

Lycée Honoré d'Urfé - 1, impasse Le Châtelier BP 90259 - 42014 SAINT-ÉTIENNE CEDEX 2

Accès au lycée par le tramway (STAS) :

Ligne 4: SOLAURE / HOPITAL NORD → direction SOLAURE → arrêt PLACE BELLEVUE

Ligne 5: CHATEAUROUX / BELLEVUE - TERRASSE → direction BELLEVUE → arrêt PLACE BELLEVUE



Accès par Nouvelle
Adresse

42100 Saint-Etienne

Tél: 04 77 57 38 58

Fax: 04 77 80 47 85

Courriel: 0420042T@ac-lyon.fr